

12 mar 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 12 mars 2021

Covid-19 : crédits de personnel supplémentaires pour l'Office national de Sécurité sociale

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une augmentation non structurelle des crédits de personnel de l'Office national de Sécurité sociale (ONSS) en conséquence de la crise du coronavirus.

La crise du coronavirus a généré au cours de l'année écoulée une intensification de la pression et de la charge de travail pour différents services et secteurs, et donc aussi pour l'ONSS. Afin de pouvoir faire face à l'accroissement du volume de travail en 2021 aussi, une augmentation non structurelle des crédits de personnel est octroyée.

Une augmentation à hauteur de 152.461 euros est octroyée à l'ONSS pour le premier semestre de 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be